

Tardieu Jean-Claude (French), son of Tardieu Raymond, husband of Ajvar Magueswary

Passport n° 11 AZ 48861

- RC N° - 21367/PDY/1996 ; dated : 15.11.96

- N° 43/PDY/2002 ; dated 4/4/2002

- N° 987/PDY/2006 ; dated 4/9/2006

Ministry of external affairs

Chennai

Puducherry 27Th February 2012

Sir,

1- En mars ou avril 2011, deux ou trois mois avant l'expiration de mon passeport (23 août 2011), je suis allé au bureau d'immigration de Pondichéry, afin d'entamer en même temps la procédure pour renouveler mon visa.

L'employée qui m'a reçu m'a indiqué qu'il était beaucoup trop tôt, mon visa expirant le **23 juin 2011**.

2- Je lui ai demandé quels documents j'aurai à fournir afin de les préparer à l'avance. Elle m'a indiqué oralement que la procédure serait simplifiée puisque j'avais un permis de résident. Au total, j'aurais à fournir que deux ou trois documents.

3- Le **7 juin 2011**, je me suis présenté au Consulat de France pour entamer la procédure afin d'obtenir un nouveau passeport. C'est facile de le prouver, d'une part c'est la date de délivrance qui a été inscrite sur mon passeport, dont vous possédez une copie, d'autre part je possède une attestation du Consulat qui le certifie. Donc j'ai respecté scrupuleusement les délais.

4- Le temps passant et ne recevant pas mon nouveau passeport, j'ai attendu le **21 juin 2011** pour me rendre au bureau d'immigration de Pondichéry, soit deux jours avant l'expiration de mon visa pour les informer de la situation et obtenir la liste des documents à fournir pour renouveler mon visa de résident. J'ai remis une lettre datée du 21 juin 2011 au responsable du bureau de l'immigration.

Là à ma stupéfaction, on m'a appris d'une part qu'il était trop tard pour renouveler mon visa de résident (5 ans) et que je devais demander un visa de 6 mois seulement et que c'était seulement au terme de ces six mois que je pourrais demander un nouveau visa de résident, d'autre part, contrairement à ce qui m'avait été indiqué en mars ou avril 2011, on m'a remis une liste de nombreux documents à fournir à nouveau, dont un certificat original de mariage avec mon épouse d'origine indienne avec laquelle je suis marié depuis le 24 février 1990, soit depuis 22 ans.

J'ai indiqué au responsable du bureau de l'immigration de Pondichéry qui m'avait reçu que l'obtention de ce certificat de mariage prendrait plusieurs semaines, voire un mois ou plus. Il m'a répondu que ce n'était pas un problème.

5- Entre temps, mon nouveau passeport m'a été délivré par le Consulat de France à Pondichéry le **27 juillet 2011**, soit près de deux mois plus tard. Il s'agit d'un passeport biométrique. Je possède une attestation du Consulat pour le prouver.

6- Ce n'est qu'au début du mois d'août que j'ai reçu de France mon certificat de mariage et que j'ai enfin réussi à réunir tous les documents que le bureau d'immigration m'avait demandés, entre temps j'ai dû y retourner cinq ou six fois, car chaque un nouveau problème survenait.

7- Finalement c'est le **11 août 2011** que j'ai pu remettre mon dossier complet au responsable du bureau d'immigration de Pondichéry, qui depuis a été muté. Ce monsieur m'a dit que je n'avais pas à m'inquiéter et que je devrai attendre au moins quatre ou cinq mois avant de recevoir une convocation pour retirer mon nouveau visa, parce que le responsable du bureau d'immigration de Chennai était nouveau et venait de Delhi.

8- Ayant vendu ma maison et déménagé le **29 août 2011**, je me suis rendu au bureau de l'immigration pour faire enregistrer ma nouvelle adresse muni d'une copie de mon bail. Là encore, problème, j'ai dû y retourner deux fois muni de copies d'attestation de ma banque, etc.

9- J'ai ensuite attendu quatre, cinq mois, six mois, rien.

10- Puis le **29 décembre 2011** est survenu le cyclone qui a ravagé Pondichéry et les alentours. Je suis resté sans électricité et sans eau pendant 19 jours. Pendant cette période, j'ai pensé à ma survie, comment vivre dans ces conditions si difficiles. Dans mon esprit, je devais continuer d'attendre une convocation du bureau d'immigration.

11- Vers la **fin janvier 2012**, n'ayant reçu aucune nouvelle du bureau d'immigration je me suis déplacé pour savoir ce qui se passait. Là à ma grande surprise, les employés m'ont répondu qu'ils n'avaient pas non plus de nouvelles du bureau de l'immigration de Chennai. Ils ont été incapables de me dire si mon dossier avait bien été envoyé à Chennai. J'ai découvert aussi que le responsable du bureau de l'immigration de Pondichéry avait été remplacé.

Cette personne m'a reçu aimablement, elle m'a dit de ne pas m'inquiéter, puis elle a demandé à une employée de noter mon numéro de téléphone, précisant qu'on m'appellerait le lendemain.

12- Le lendemain et les jours suivants aucun employé du bureau de l'immigration ne m'a téléphoné. Le **2 février 2012** je me suis décidé à retourner une nouvelle fois au bureau d'immigration de Pondichéry, pour au moins la dixième fois depuis le mois de juin ! Le même scénario s'est répété.

13- Toujours sans nouvelle j'y suis retourné quelques jours plus tard. La responsable du bureau d'immigration était absente, c'est donc une employée qui m'a reçu après avoir attendu une heure pour rien ! Elle n'était évidemment pas au courant de mon dossier. Elle a passé un coup de

téléphone à je ne sais pas qui, puis elle m'a tenu des propos incohérents ou plutôt surprenants, elle m'a affirmé que l'origine indienne de mon épouse ne pouvait pas être retenue pour obtenir un visa, alors que mon épouse a obtenu récemment un permis de résident valable jusqu'en 2014, puis elle m'a demandé si j'étais propriétaire de mon habitation, j'ai répondu non, temporairement, lui précisant que je venais de vendre ma maison et que j'en louais une avant d'en acheter une autre d'ici quelques semaines ou mois.

Finalement, elle m'a redemandé mon numéro de téléphone en me disant qu'elle me rappellerait le lendemain, cela fait quatre jours et personne ne m'a rappelé. Vous avouerez qu'il faut une sacrée patience pour supporter un tel traitement. Chaque fois que je dois aller au bureau de l'immigration de Pondichéry, c'est-à-dire tous les cinq ans, j'angoisse, j'en fais des cauchemars !

Toute cette histoire, parce que l'employée qui m'a reçu au mois de février ou mars a été incapable de me fournir les renseignements corrects, auquel cas mon dossier aurait été complet dès la réception de mon nouveau passeport. Je refuse d'endosser la moindre responsabilité dans le retard accumulé dans le traitement de ma demande de renouvellement de mon visa.

Maintenant, le visa de six mois qu'on m'a obligé de demander étant également arrivé à expiration depuis en principe le 23 décembre 2011, je vous demande d'enregistrer ma demande pour un visa de cinq ans afin de demeurer avec mon épouse handicapée, je suis installé à Pondichéry depuis 1996, ma vie et ma famille sont ici et je n'ai pas l'intention d'en changer. Peut-être préféreriez-vous que j'abandonne mon épouse et que je divorce ?

J'ai une dernière question à vous poser : Quel sort comptez-vous réserver aux centaines ou milliers de conjointes et d'enfants qui sont dans le même cas que moi, et dont l'époux ou le père est d'origine indienne, je pense à ces milliers d'ex-militaires français d'origine indienne ?

A propos de mon épouse Magueswary handicapée.

Elle est née sur le Territoire de Pondichéry le 16 août 1958, elle est donc d'origine indienne. En 1986, elle a subi une première intervention cardiaque. Nous nous sommes rencontrés en 1989, puis nous nous sommes mariés en France le 24 février 1990. Le 24 décembre 1990 nous avons quitté la France pour aller vivre près de la famille de mon épouse à Pondichéry. Peu de temps après il s'est avéré que l'une des valves de son cœur se refermait et qu'elle risquait de mourir. Au mois d'octobre 1992 nous sommes alors retournés vivre en France.

En 1992 elle a subi en France une petite intervention cardiaque pour remédier temporairement à ce grave problème. Le cardiologue nous a alors indiqué qu'à terme il faudrait procéder à la pose de deux prothèses mécaniques en acier inoxydable, sinon elle était condamnée à mourir. Cette opération coûtant plusieurs millions de roupies et ne possédant pas cet argent, nous avons donc décidé ensemble de demander la nationalité française pour mon épouse, condition pour obtenir la gratuité des soins et lui sauver la vie. Elle a obtenu la nationalité française en 1993, dans notre esprit c'était uniquement pour raison médicale, car nous souhaitions plus tard retourner vivre en Inde. Là elle subi une troisième intervention cardiaque bénigne. Pensant sa situation enfin stabilisée, en 1996 nous décidons de rentrer en Inde.

En novembre 1997 nous achetons une petite maison où va loger toute la famille de mon épouse, elle a six frères plus jeunes qu'elle. En 2000, nous revendons cette maison et nous en achetons une autre avec un grand jardin proche de la mer. Elle sera dévastée par le tsunami.

En 2006, soit dix ans après notre retour en Inde et onze ans après la dernière intervention cardiaque de mon épouse, sa santé décline gravement et son cœur présente à nouveau des faiblesses. Elle part en France et là le cardiologue lui apprend qu'il ne lui reste plus que quelques mois à vivre si on ne lui transplante pas deux prothèses en remplacement de ses valves en très mauvais états. Elle avait une chance sur dix de survivre à cette opération selon le cardiologue. Cette opération nécessitait une dépose du cœur, elle devait durer de dix heures, ensuite elle nécessitait un suivi médical et un traitement médicamenteux très lourd à vie, en fait elle doit faire une prise de sang par semaine jusqu'à la fin de ses jours pour surveiller son taux de coagulation sanguine.

Depuis mon épouse survit avec plusieurs complications, elle vit une partie de l'année en France et l'autre partie en Inde. Elle ne se rend en France que pour réaliser un bilan de santé et obtenir gratuitement les soins dont elle a besoin, sinon l'Inde demeure son pays et elle compte bien y passer le restant de ses jours avec son mari, et y mourir un jour.

Vous aurez compris que mon épouse n'a pas demandé la nationalité française en 1993 pour renier ses origines indiennes, mais uniquement pour sauver sa vie. Il faut aussi que vous sachiez qu'elle est tenue légalement de passer quelques mois en France pour conserver ses droits et son statut d'handicapée que lui ont accordés les autorités françaises. Ces voyages sont fatigants et elle voyage en chaise roulante, ne pouvant pas parcourir à pied les longs couloirs des aéroports, encore moins porter ses bagages.

Il faut aussi que vous sachiez que nous venons en aide financièrement à ses frères et leurs familles qui ne parviennent pas à vivre avec leurs faibles revenus. J'ai acheté une voiture d'occasion (300 000 roupies - Tata Indigo LS diesel) à l'un de mes beau-frère qui était au chômage depuis de longs mois pour qu'il fasse chauffeur de taxi, j'ai donné cinquante mille roupies à un autre de mes beaux-frères pour qu'il reconstruise sa maison détruite par le cyclone de décembre dernier, j'ai donné la même somme à un autre de mes beaux-frères qui ne parvenait pas à terminer la construction de sa maison et j'ai avancé la caution à un autre beau-frère pour qu'il puisse se loger correctement, et régulièrement, c'est moi qui paie les dépenses scolaires de leurs enfants ou les dépanne financièrement quand ils en ont besoin, je prends également en charge les frais d'hospitalisation de la vieille mère de mon épouse, ce qui est normal puisque c'est ma famille.

Dans l'attente de votre réponse, compte tenu de l'imbroglio créé par le bureau d'immigration de Pondichéry autour de mon dossier et de ma situation actuelle, j'adresse une copie de ce courrier au Consul de France de Pondichéry.

En vous remerciant de votre attention et de votre compréhension, je vous prie d'agréer monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Tardieu Jean-Claude

Note :

Vous pouvez appelez mon épouse au (j'ai effacé ici mon numéro de téléphone)